

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

10 juillet 2017

SFC 2017 - Reconnaissance mutuelle de fonds

2017 - Accord AMF – SFC concernant la reconnaissance mutuelle de fonds (2017) et Exigences et procédures AMF et SFC

 Télécharger le contenu

Mots clés

GESTION D'ACTIFS

COOPÉRATION

SUPERVISION

COMMERCIALISATION

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02